

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Île-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité de Paris

**Décision n° 21481 du 7 avril 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris**

NOR : INTJ1709384S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 73112 le 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630307S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2017:

Gaillard-Midol Xavier	NIGEND : 197 081	NLS : 8 048 513
Lombart Guillaume	NIGEND : 231 436	NLS : 8 078 542
Larribaigt Pierre	NIGEND : 224 252	NLS : 8 083 942
Ivrise Marc	NIGEND : 338 083	NLS : 8 106 418
Claude Alban	NIGEND : 232 452	NLS : 8 078 921
Esquivié Amaury	NIGEND : 339 891	NLS : 8 109 163
Hericher Jean	NIGEND : 117 792	NLS : 5 218 861

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 avril 2017.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,*
J.-M. LOUBÈS